

**COMITE REGIONAL D'EQUITATION
D'ILE DE FRANCE
(C.R.E.I.F.)**

**56, rue des Renaudes
75017 PARIS**

=====

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2020**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2020**

Aux membres de l'Assemblée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Comité Régional d'Equitation d'Ile de France » relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le comité directeur le 9 novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, sur les subventions d'exploitation et leur utilisation au cours de l'exercice et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Assemblée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur du 9 novembre 2020.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 13 novembre 2020

POUR JM AUDIT & CONSEILS

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Piochaud', enclosed within a blue rectangular stamp or box.

Patrick PIOCHAUD

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan Association

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	4 042	1 138	2 903	3 712
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acompt				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions	171 203	132 401	38 802	42 226
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	553 245	441 370	111 875	86 308
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 468		1 468	1 468
ACTIF IMMOBILISE	729 958	574 909	155 049	133 715
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	272 518	8 200	264 318	357 381
Autres créances	708 976		708 976	617 809
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 195 454		1 195 454	727 133
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	14 176		14 176	4 329
Charges constatées d'avance	4 191		4 191	8 480
ACTIF CIRCULANT	2 195 315	8 200	2 187 115	1 715 132
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	2 925 273	583 109	2 342 164	1 848 847

Bilan Association

	Net au 31/08/20	Net au 31/08/19
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	282 354	282 354
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles	162 391	162 391
Réserves réglementées		
Autres réserves	150 925	150 925
Report à nouveau	641 109	633 344
RESULTAT DE L'EXERCICE	71 801	7 764
Subventions d'investissement	25 175	4 498
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	1 333 753	1 241 275
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	487	1 153
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	487	1 153
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 554	107 640
Dettes fiscales et sociales	78 834	74 565
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	626 152	381 178
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	44 383	43 036
DETTES	1 008 411	607 572
Ecarts de conversion – Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	2 342 164	1 848 847

Compte de résultat Association (CEG)

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	1 156 236	859 163
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 225 951	823 752
Reprises et Transferts de charge	18 728	22 627
Cotisations	9 420	6 525
Autres produits	170 466	255 294
Produits d'exploitation	2 580 800	1 967 361
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		8 256
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	1 867 901	1 294 791
Impôts et taxes	9 402	12 022
Salaires et Traitements	260 854	263 079
Charges sociales	89 711	89 679
Amortissements et provisions	38 218	34 301
Autres charges	248 254	258 096
Charges d'exploitation	2 514 340	1 960 222
RESULTAT D'EXPLOITATION	66 460	7 139
Opérations faites en commun		
Produits financiers	6 271	789
Charges financières	987	934
Résultat financier	5 284	-145
RESULTAT COURANT	71 743	6 993
Produits exceptionnels	4 323	771
Charges exceptionnelles	4 265	
Résultat exceptionnel	57	771
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	71 801	7 764
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques	x		
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations		x	
– Estimation du portefeuille de TIAP		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements		x	
– Etat des échéances des créances	x		
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des suretés réelles		x	
– Tableau de variation des fonds propres	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Charges constatées d'avance	x (Détail)		
– Produits constatés d'avance	x (Détail)		
– Produits à recevoir	x (Détail)		
– Charges à payer	x (Détail)		
– Ventilation des ressources nettes	x		
– Honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Subventions d'exploitation		x	
– Suivi des subventions affectées		x	
– Concours publics et subventions		x	
– Résultat financier		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Analyse du résultat			
– Tableau des effectifs	x		
– Rémunération des dirigeants		x	
– Engagements financiers donnés		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit–bail			x
– Crédit–bail (Etat simplifié)			x
– Engagement de retraite		x	
– CICE	x		
– Contributions volontaires		x	
– Suivi des legs et donations		x	
– Détail des legs, donations et assurances–vie		x	
– Suivi des dons restant à vendre		x	
– Legs autorisés à réaliser		x	
– Fonds dédiés sur générosité du public		x	
– Compte de résultat par origine et destination		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : C.R.E.I.F.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2020, dont le total est de 2 342 163,77 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 71 800,74 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 septembre 2019 au 31 août 2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31 août 2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31 août 2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 50 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de bureau :
4 à 10 ans (dont matériel de concours : 3,5 et 10 ans)
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décoratifs.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le résultat de l'exercice est de 71 801 € et se décompose comme suit :

- 62 748 € pour le secteur sportif.
- 9 053 € pour le secteur formation.

La ventilation des produits et des charges par secteur d'activité est détaillée dans les états annexés en pages 17 bis et 17 ter.

L'ensemble de la filière a été durement touchée par la crise sanitaire Covid-19 puisque les centres équestres ont subi une fermeture totale du 15 mars au 11 mai 2020 suivie d'une réouverture progressive et partielle.

Dans ce contexte, le CREIF a complètement réorienté ses actions pour soutenir les clubs dans cette période difficile.

Avec l'aide de la Région Ile de France, des actions ont été apportées aux clubs. Un plan de relance a également été mis en place pour accompagner la rentrée.

Le 2e confinement, qui se traduit par une nouvelle fermeture des clubs, ne manquera pas d'impacter l'action du CREIF en 2021.

Le CREIF a eu recours au dispositif du chômage partiel des salariés entre mi mars et fin mai 2020.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 042			4 042
Immobilisations incorporelles	4 042			4 042
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	171 203			171 203
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagement divers	115 055			115 055
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	382 089	56 101		438 190
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	668 348	56 101		724 448
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	1 468			1 468
Immobilisations financières	1 468			1 468
ACTIF IMMOBILISE	673 858	56 101		729 958

Immobilisations corporelles

Matériel de bureau et informatique, mobilier : 438 190 € dont matériel de concours 399 718 €.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	330	808		1 138
Immobilisations incorporelles	330	808		1 138
– Terrains				
– Constructions sur sol propre	128 977	3 424		132 401
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers	114 461	79		114 540
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	296 375	30 455		326 830
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	539 813	33 958		573 771
ACTIF IMMOBILISE	540 143	34 766		574 909

Matériel de bureau et informatique, mobilier : 326 830 € dont matériel de concours 294 140 €.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 987 154 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 468		1 468
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	272 518	272 518	
Autres	708 976	708 976	
Charges constatées d'avance	4 191	4 191	
Total	987 154	985 685	1 468
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Usagers, produits non facturés	233 928
Divers – prod. à recevoir	549 188
Intérêts courus à recevoir	1 547
Total	784 662

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	4 000	4 200		8 200
Total	4 000	4 200		8 200
<i>Répartition des dotations et reprises :</i>				
Exploitation		4 200		
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	282 354				282 354
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	313 315	7 764		7 764	313 315
Report à Nouveau	633 344		7 764		641 109
Excédent ou déficit de l'exercice	7 764	-7 764	71 801		71 801
Situation nette	1 236 778		79 565	7 764	1 308 578
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	4 498		20 677		25 175
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	1 241 275		100 243	7 764	1 333 753

Total fonds associatifs = 1 333 753 € dont 86 834 € d'actif net apporté par l'Union Equestre d'Ile de France lors de la fusion absorption réalisée en 2010.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 008 411 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine	487	487		
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	258 554	258 554		
Dettes fiscales et sociales	78 834	78 834		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	626 152	626 152		
Produits constatés d'avance	44 383	44 383		
Total	1 008 411	1 008 411		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	7 867
Dettes provis. pr congés à payer	13 596
Personnel – autres charges à payer	17 250
Charges sociales s/congés à payer	5 439
Charges sociales – charges à payer	7 750
Charges fiscales à payer	4 529
Rrr a accord. avr a etabl	6 108
Charges a payer	619 368
Total	681 907

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 527		
Tickets restaurants	2 664		
Total	4 191		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	44 383		
Total	44 383		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Dont contributions financières :

FFA DFA = 592 596 €

FFE 1€/LICENCE = 84 569 €

Dont subventions d'exploitation :

CRIF CONVENTION CADRE = 83 779 €

CRIF SUBVENTIONS CRISE SANITAIRE = 217 150 €

CRIF PARTENARIAT REGION/FFE = 50 000 €

ANS (CNDS) ET DRJSCS (EMPLOI AIDE) = 69 000 €

Dont subventions d'investissement :

FONDS EPERON INVESTISSEMENT OBSTACLES DE CROSS = 25000 €

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 12 000 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Compte de résultat Association (CEG)

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	452 341	126 720
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 225 951	823 752
Reprises et Transferts de charge	18 728	2 255
Cotisations		
Autres produits	168 520	233 449
Produits d'exploitation	1 865 540	1 186 176
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	1 366 291	732 194
Impôts et taxes	9 402	11 222
Salaires et Traitements	229 527	231 747
Charges sociales	79 401	79 331
Amortissements et provisions	34 018	34 301
Autres charges	87 509	90 813
Charges d'exploitation	1 806 148	1 179 608
RESULTAT D'EXPLOITATION	59 392	6 568
Opérations faites en commun		
Produits financiers	4 286	601
Charges financières	987	934
Résultat financier	3 299	-333
RESULTAT COURANT	62 691	6 236
Produits exceptionnels	4 323	771
Charges exceptionnelles	4 265	
Résultat exceptionnel	57	771
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	62 748	7 007
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Compte de résultat Association (CEG)

	du 01/09/19 au 31/08/20 12 mois	du 01/09/18 au 31/08/19 12 mois
Ventes de marchandises		
Production vendue	703 894	732 442
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises et Transferts de charge		20 372
Cotisations	9 420	6 525
Autres produits	1 946	21 845
Produits d'exploitation	715 260	781 185
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		8 256
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés et charges externes	501 610	562 597
Impôts et taxes		800
Salaires et Traitements	31 328	31 332
Charges sociales	10 310	10 348
Amortissements et provisions	4 200	
Autres charges	160 745	167 283
Charges d'exploitation	708 192	780 614
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 068	570
Opérations faites en commun		
Produits financiers	1 985	188
Charges financières		
Résultat financier	1 985	188
RESULTAT COURANT	9 053	758
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices		
Report des ressources non utilisées		
Engagements à réaliser		
EXCEDENT OU DEFICIT	9 053	758
Contribution volontaires en nature		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total des produits		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite		
Personnel bénévole		
Total des charges		

**COMPTES ANNUELS JOINTS AU RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres		2	2	2
Employés		4	4	4
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total		6	6	6